

BUREAU EXECUTIF 12

Mercredi 11 mars 2020

20H00 / 21H00

REUNION TELEPHONIQUE

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon

Membres excusés :

CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon

Invités à titre consultatif :

NAVARRO Marine	Agent administratif et développement
FRANCOIS – ENIMIE Sébastien	Responsable administratif et fonctionnement
PAOLI Vincent	Directeur

Plus de la moitié des membres du bureau exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1. Retour sur le compte rendu du BE du lundi 13 janvier 2020**
- 2. Validation du compte rendu des réunions de commission des mois de janvier et février 2020**
- 3. Suivi budgétaire au 29 février 2020**
- 4. Bilan des assemblées générales 2019**
- 5. Demande d'exonération des pénalités de retard (20 €) pour prise de licences tardives du club Swim Athlè Triathlon.**
- 6. Questions diverses**

1. Retour sur le compte rendu du BE du lundi 13 janvier 2020

Rien à signaler.

2. Validation du compte rendu des réunions de commission des mois de janvier et février 2020

Pas de remarques entraînant modifications mais de la curiosité liée à certains points.

Contre > 0

Abstention > 0

Le CR est validé à l'unanimité.

3. Suivi budgétaire au 29 février 2020

Brice BATTA fait un point, commission par commission, sur le suivi budgétaire arrêté au 29 février 2020.

4. Bilan des assemblées générales 2019

Vincent PAOLI présente un bilan synthétique des assemblées générales (extraordinaire et ordinaire) 2019. Suite aux différentes remarques du BE, il sera demandé à la commission administrative d'en tenir compte pour les prochaines assemblées générales.

5. Demande d'exonération des pénalités de retard (20 €) pour prise de licences tardives du club Swim Athlè Triathlon.

Après étude de la demande, le BE décide d'exonérer la part « Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon » (10 €) des 2 adhérents ayant réalisé leurs demandes de licence en date du mercredi 11 mars 2020.

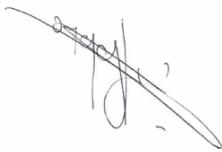
6. Questions diverses

Gérard OREGGIA effectue un « retour » sur le conseil d'administration de la Fédération Française de Triathlon du mardi 10 mars 2020.

Un point est fait sur la situation liée au COVID-19.

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie de leur participation les membres du BE, ainsi que les salariés de la ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon.

Gérard OREGGIA – Président



Thierry MAILHES – Secrétaire général



Merci à nos partenaires !



Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille
Contact : contact@triathlonpaca.com – 09 51 95 98 64